Qu’est-ce que la fibre optique ?

Le projet d’aménagement numérique est initié et porté par le Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique. Il permettra de desservir en fibre optique, d’ici à 2022, 100 % du territoire en Très Haut Débit (débit supérieur à 100 Mbts).

Grâce à la fibre optique, chacun pourra profiter d’une connexion plus stable et plus rapide comme, par exemple :
-Regarder la télévision et des vidéos à la demande en haute définition ou 4K en simultané sur plusieurs écrans,
-Télécharger et profiter en quelques secondes de contenus multimédias (musique, jeux, vidéo, applications…),
-Travailler efficacement depuis son domicile, envoyer des fichiers volumineux, rejoindre des vidéoconférences, profiter du cloud.

Liens utiles :
https://www.youtube.com/watch?time_continue=38&v=YonfJnasEbk
https://www.anjou-numerique.fr/
https://www.maine-et-loire.fr/conseil-departemental/grands-projets/tres-haut-debit/